ADRESSES UTILES

ASSOCIATIONS ET ŒUVRES CARITATIVES

ARMÉE DU SALUT
Objets usagés et vêtements
Route de Chêne 20, 1207 Genève
Tél. 022 736 15 80

CARITAS GENÈVE
Objets usagés et vêtements
Chemin de la Milice 19, 1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 880 04 26

CENTRE SOCIAL PROTESTANT
Objets usagés et vêtements
Ch. de la Cartouchière 7, 1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 884 38 00

COMMUNAUTÉ D'EMMAÜS
Objets usagés et vêtements
Route de Drize 5, 1227 Carouge
Tél. 022 301 57 57

CROIX-ROUGE
Centre de tri
(vêtements en bon état uniquement)
Ch. Pré-du-Couvent 5A, 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 89 87

LIEUX DE DÉPÔT CANTONAUX

DÉCHETS MÉNAGERS: COMPOSTABLES, ENCOMBRANTS, RECYCLABLES, GRAVATS, PNEUS, DÉCHETS SPÉCIAUX (GRATUIT POUR LES PARTICULIERS)
Espace récupération du Site-de-Châtillon
Route d'Aire-la-Ville, 1233 Bernex
Tél. 022 727 05 22
Lundi-vendredi: 14h30 à 19h30
Samedi-dimanche: 9h30 à 17h

DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX
Station de compostage du Site-de-Châtillon
Route d'Aire-la-Ville, 1233 Bernex
Tél. 022 727 05 21
Lundi-vendredi: 7h15 à 11h30 - 13h00 à 16h00

DÉCHETS IMPUTRESCIBLES, GRAVATS, VITRES
Décharge cantonale du Site-de-Châtillon
Route d'Aire-la-Ville, 1233 Bernex
Tél. 022 727 05 20
Lundi-vendredi: 7h15 à 11h30 - 13h00 à 16h00

DÉCHETS SPÉCIAUX MÉNAGERS
Quai de chargement de la Jonction
Route des Péniches (sous le Bois-de-la-Bâtie),
1205 Genève, tél. 022 792 02 58
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 13h15 à 16h15
Mercredi: 7h30 à 11h45 - 13h15 à 16h15

ESPACE RÉCUPÉRATION DU SITE-DE-CHÂTILLON

GRATUIT POUR TOUS LES DÉCHETS DES MÉNAGES RECYCLABLES, COMPOSTABLES, ENCOMBRANTS, TOXIQUES…

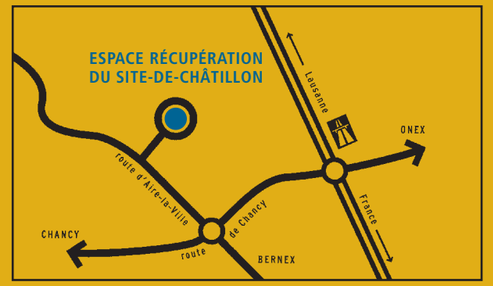

HORAIRE
DU LUNDI AU VENDREDI 14H30 à 19H30
LE SAMEDI ET DIMANCHE 9H30 à 17H

Pour toute question sur
les déchets ou l'environnement

environnement info
6, ch. de la Gravière tél. 022 327 47 11

Précieux le tri
GUIDE DES DÉCHETS MÉNAGERS

CONSOMMONS MIEUX
TRIONS ET RECYCLONS

pour protéger l'air, l'eau et la terre
pour préserver les ressources naturelles
pour économiser l'énergie
pour réduire les dépenses publiques

impression sur papier recyclé / Environnement-Info / ATELIER SO2 / illustrations: Adrienne Barman / 2004

République et canton de Genève
Département de l'intérieur, de l'agriculture
et de l'environnement

environnement info
6, ch. de la Gravière tél. 022 327 47 11

CONSOMMONS MIEUX! TRIONS NOS DÉCHETS!

IL EST VRAI QUE NOUS RECYCLONS DE PLUS EN PLUS : EN 2003, LE TAUX DE RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS URBAINS S'ÉLEVAIT À 37%. NOUS PRODUISONS CEPENDANT ENCORE PLUS DE 300 KG D'ORDURES PAR ANNÉE ET PAR HABITANT, DONT PLUS DES 2/3 POURRAIENT ÊTRE RECYCLÉS AU LIEU DE FINIR À L'USINE D'INCINÉRATION.

LE BON RÉFLEXE

Le recyclage permet de ménager les ressources naturelles et de réduire la consommation d'énergie. Grâce au tri des déchets (piles, appareils électroniques), l'incinération est beaucoup moins polluante.

LE BON CALCUL

L'incinération des déchets coûte cher à la collectivité, car pour protéger l'environnement, il faut faire appel à des technologies très sophistiquées. C'est pourquoi le recyclage des déchets permet des économies importantes dont bénéficient les collectivités publiques… et leurs habitants.

UN DÉFI POUR GENÈVE

Le canton s'est fixé un objectif ambitieux : 45% de taux de recyclage en 2007. A nous de jouer pour y arriver sans instaurer de taxe poubelle!

CONSOMMONS MIEUX

Trier ses déchets c'est bien; produire moins de déchets, c'est encore mieux. Pour diminuer leur quantité, changeons nos habitudes : choisissons des produits durables, privilégions les emballages minimum ainsi que les emballages recyclables ou rechargeables, réparons au lieu de jeter et optons pour des produits et matériaux recyclés!

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Environnement-Info
022 327 47 11
www.geneve.ch/environnement-info

Bonne lecture!

Robert Cramer

QUE FAIRE DE CES DÉCHETS?

EN ROUGE: «DÉCHETS SPÉCIAUX»

ACCUMULATEURS	Commerce spécialisé ou conteneur communal
AÉROSOLS	Pleins: commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction Vides: avec l'aluminium
ALUMINIUM	Collecte communale*. Peut également être déposé à l'espace récupération du Site-de-Châtillon.
AMIANTE	En présence d'amiante ou en cas de doute, s'adresser au service cantonal de toxicologie industrielle, tél. 022 327 80 00.
AMPOULES LONGUE DURÉE	Commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
AMPOULES ÉLECTRIQUES ET HALOGÈNES	A jeter à la poubelle.
ANIMAUX MORTS	S'adresser au centre intercommunal des déchets carnés, tél. 022 342 50 43.
BATTERIES	Commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
CARTON	Voir «Papier».
CARTOUCHES D'ENCRE (TONER)	A jeter avec les ordures. Possibilité de récupération à partir d'une certaine quantité. Renseignements auprès d'Environnement-Info, tél. 022 327 47 11.
CHAUSSURES	Voir «Textiles»
CHIMIQUES (PRODUITS)	Commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
COLLES	Commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
COMPOSTABLES (DÉCHETS)	Déchets organiques d'origines diverses: épluchures de fruits et de légumes, restes de repas cuits ou crus, déchets de jardin. Collecte communale*. Placer les déchets dans des sacs verts (en vente dans le commerce) ou dans des sacs transparents, jamais dans des sacs noirs.
DILUANTS OU DISSOLVANTS	Commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
ELECTRONIQUE (MATÉRIEL)	Reprise gratuite. A rapporter dans un commerce, à l'espace récupération du Site-de-Châtillon ou chez Cargo Domicile, 6 route des Jeunes, 1227 Carouge (tél. 022 308 90 00).
ENCOMBRANTS	Collecte communale* ou espace récupération du Site-de-Châtillon. En Ville de Genève, évacuation gratuite, exclusivement sur rendez-vous avec la voirie (tél. 022 418 42 22). Les objets en bon état sont repris par les œuvres caritatives.
ENGRAIS	Commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
FER-BLANC	Collecte communale* ou espace récupération du Site-de-Châtillon.
FERRAILLE ET MÉTAUX NON FERREUX	A déposer lors des collectes communales* avec les encombrants ou à l'espace récupération du Site-de-Châtillon.
GRAVATS, BRIQUES	Espace récupération du Site-de-Châtillon
HUILES MINÉRALES	Commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
HUILES VÉGÉTALES	Huile de friture: si la commune ne dispose pas d'un point de collecte, à mettre à la poubelle dans une bouteille en plastique (max. 1 litre par sac) ou à rapporter à l'espace récupération du Site-de-Châtillon. Ne jamais jeter dans l'évier ou les W.-C.
INSECTICIDES	Commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
LANGES	A jeter à la poubelle. Ne doivent en aucun cas être éliminés avec les déchets compostables.
LITIÈRES D'ANIMAUX	A jeter à la poubelle (jamais avec les déchets compostables, ni dans les W.-C.
MÉDICAMENTS PÉRIMÉS OU NON UTILISÉS	A rapporter dans une pharmacie.
NESPRESSO (CAPSULES)	A rapporter dans certains commerces spécialisés (liste disponible sur http://www.nespresso.com) ou à jeter à la poubelle (ne pas éliminer avec l'aluminium ou les déchets compostables).
PAPIER ET CARTON	Collecte communale*.
PEINTURES ET VERNIS	Commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
PE	Uniquement les bouteilles de lait et de produits lactés. Conteneurs à disposition dans certains commerces. Ne pas mélanger avec le PET.
PET	Uniquement les bouteilles ayant contenu des boissons. Conteneurs jaune et bleu à disposition dans de nombreux commerces. Certaines communes ont leurs propres points de collecte*.
PLASTIQUES (SAUF BOUTEILLES EN PE ET EN PET)	A jeter à la poubelle.
PHOTOGRAPHIQUES (BAINS)	Commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
PHYTOSANITAIRES (PRODUITS)	Commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
PILES	Commerces qui vendent des piles ou conteneur communal. Ne doivent jamais être jetées à la poubelle, car elles constituent la part la plus polluante des ordures ménagères.
PNEUS	Espace récupération du Site-de-Châtillon (sans les jantes).
RÉFRIGÉRATEURS, CONGÉLATEURS	Voir «Electronique»
SERINGUES	A déposer dans une pharmacie. Les diabétiques peuvent contacter l'Association Genevoise des Diabétiques.
SOLVANTS	Commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
TEXTILES	A donner à une œuvre d'entraide (collecte ou conteneur).
THERMOMÈTRES AU MERCURE OU AU GALLIUM	Pharmacie, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
TUBES FLUORESCENTS	Commerce spécialisé, espace récupération du Site-de-Châtillon ou quai de chargement de la Jonction.
VERRE	Collecte communale*.
VÊTEMENTS	Voir «Textiles»
VITRES	Ne pas les récupérer avec le verre. Petites pièces isolées: à jeter à la poubelle. Quantités plus importantes: à remettre lors de la levée des déchets encombrants ou à déposer à l'espace récupération du Site-de-Châtillon.

*POUR CONNAÎTRE LES MODALITÉS DE LEVÉE OU LES EMPLACEMENTS DES CONTENEURS, ADRESSEZ-VOUS À VOTRE MAIRIE OU À ENVIRONNEMENT-INFO
022 327 47 11
WWW.GENEVE.CH/ENVIRONNEMENT-INFO

environnement info
6, ch. de la Gravière tél. 022 327 47 11

LE VERRE, LE PAPIER ET LES DÉCHETS COMPOSTABLES REPRÉSENTENT PRÈS DE 2/3 DU CONTENU DE NOS POUBELLES. TRIONS AU MOINS CES TROIS MATIÈRES, AINSI QUE LES PILES QUI SONT TRÈS POLLUANTES.

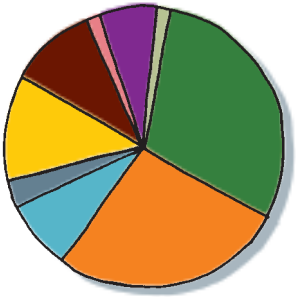

COMPOSITION DE NOS POUBELLES

31%	Déchets compostables
27%	Papier et carton
8%	Verre
3%	Métaux
12%	Plastiques
10%	Matériaux composites
2%	Textiles
6%	Minéraux
1%	Divers

POUR EN FINIR AVEC LES FAUSSES RUMEURS

NON, CE SYMBOLE, PRÉSENT SUR DE NOMBREUX ARTICLES, NE SIGNIFIE PAS QUE LE PRODUIT OU L'EMBALLAGE EST RECYCLABLE! IL S'AGIT D'UN SYMBOLE FRANÇAIS INDIQUANT QUE LE PRODUCTEUR DE L'EMBALLAGE A PAYÉ UNE TAXE POUR SON ÉLIMINATION DANS LES FILIÈRES FRANÇAISES (RECYCLAGE OU INCINÉRATION). IL NE FAUT DONC PAS TENIR COMPTE DE CE SYMBOLE DANS NOTRE PAYS.

VERRE
DÉCHETS COMPOSTABLES
PAPIER CARTON
PILES
DÉCHETS SPÉCIAUX
ÉLECTRONIQUE ET ÉLECTROMÉNAGER
MÉTAUX
PET
AUTRES

Récupérons le verre!

POURQUOI?

Le verre représente encore 8% de nos poubelles. Une absurdité quand on sait qu'il peut être indéfiniment recyclé et que cela coûte beaucoup moins cher que l'incinération.

Environ 75% du verre récupéré en Suisse est refondu pour fabriquer de nouvelles bouteilles. Cette valorisation permet de limiter la consommation de matières premières comme la silice et économise jusqu'à un quart d'énergie.

Les 25% restants sont transformés en sable ou laine de verre et utilisés dans le génie civil ou la construction.

La récupération est financée par une taxe anticipée de recyclage (TAR) de 2 à 6 centimes par bouteille comprise dans le prix d'achat.

QUE RÉCUPÉRER?

Enlever les bouchons en liège et capsules en métal ou caoutchouc (mais pas besoin de décoller les étiquettes).

ATTENTION
Les vitres, ampoules et miroirs ainsi que la porcelaine, la faïence et la céramique ne doivent pas être récupérés avec le verre mais jetés à la poubelle (petites quantités) ou déposés à l'espace récupération du Site de Châtillon (quantités importantes).

COMMENT?

Les 45 communes du canton récoltent le verre. Pour connaître les modalités de levée ou les emplacements des conteneurs, adressez-vous à votre mairie ou à Environnement-Info.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le verre mélangé permet de produire du verre de couleur verte.
On ne peut fabriquer du verre blanc ou brun qu'à partir de verre trié.
Respectez le tri du verre par couleur (brun, blanc, vert) lorsque cela est indiqué sur le conteneur.

CONSOMMONS MIEUX

CHOISISSONS DES BOUTEILLES CONSIGNÉES QUAND CELA EST POSSIBLE. ELLES SONT RÉUTILISÉES JUSQU'À 100 FOIS AVANT D'ÊTRE REFONDUES. CE SONT À L'HEURE ACTUELLE LES EMBALLAGES LES PLUS ÉCOLOGIQUES.

POUR EN FINIR AVEC LES FAUSSES RUMEURS

NON, IL N'Y A PAS BESOIN DE LAISSER DES BOUTEILLES DANS LES POUBELLES POUR VITRIFIER LES FOURS D'INCINÉRATION. LE VERRE N'EST D'AUCUNE UTILITÉ DANS UNE USINE D'INCINÉRATION ET IL AUGMENTE LES QUANTITÉS DE RÉSIDUS À METTRE EN DÉCHARGE.

Trions les déchets compostables!

POURQUOI?

Les déchets alimentaires et végétaux constituent près du tiers de nos poubelles. Ils contiennent jusqu'à 90% d'eau et brûlent donc très mal.

Lorsqu'ils sont triés, ils peuvent être transformés en compost. Ce compost permet d'améliorer la fertilité des sols tout en préservant les tourbières.

La station de compostage du Site de Châtillon est équipée d'une unité de méthanisation qui sert à produire du biogaz, transformé ensuite en électricité.

compost

QUE RÉCUPÉRER?

LES DÉCHETS DE CUISINE

ATTENTION
Les déchets compostables doivent être soigneusement triés pour éviter toute contamination par d'autres résidus (piles, papier, etc.). Ils ne doivent contenir ni balayures, ni sacs d'aspirateurs, ni mégots de cigarettes, ni litières pour animaux.

LES DÉCHETS DE JARDIN

COMMENT?

Placer les déchets dans des sacs verts (en vente dans le commerce) ou dans des sacs transparents, jamais dans des sacs noirs.

Les communes genevoises ne sont pas encore toutes équipées pour la collecte sélective des déchets de cuisine et de jardin. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou d'Environnement-Info.

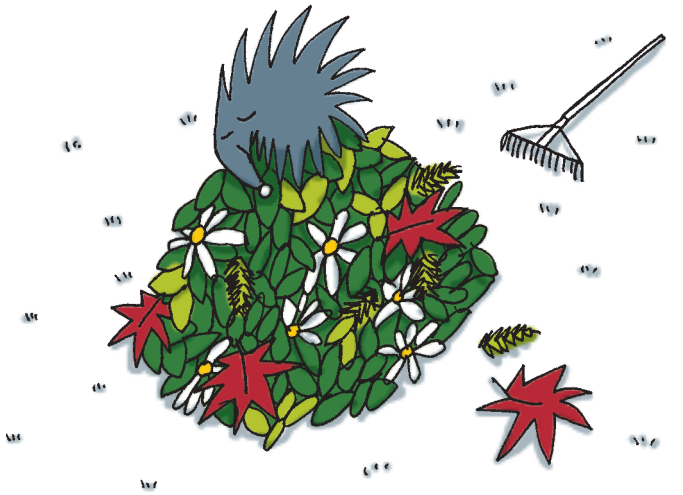

LE SAVIEZ-VOUS?

- Le compost du Site de Châtillon est vendu sous forme de terreau de compost dans les magasins spécialisés. Il peut également s'acheter pur et en vrac à la station de compostage (gratuit jusqu'à 30 kg).
- La vaisselle compostable constitue un bon substitut à la vaisselle jetable en plastique.
- Si vous avez un jardin, pourquoi ne pas produire votre propre compost? La brochure «Composter dans son jardin» peut être obtenue gratuitement auprès d'Environnement-Info, tél. 022 327 47 11.

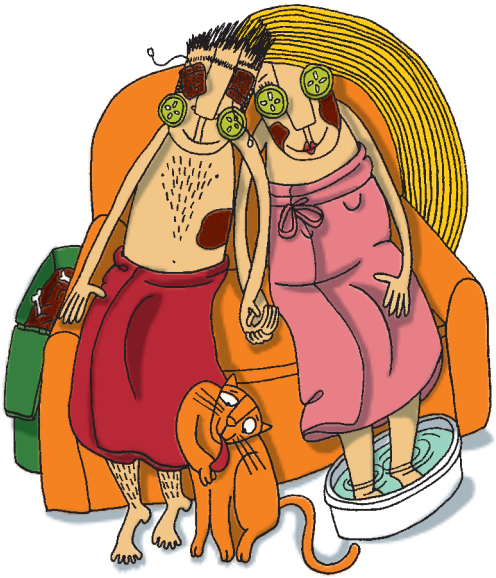

POUR EN FINIR AVEC LES FAUSSES RUMEURS

- NON, LES DÉCHETS COMPOSTABLES N'ENTRAÎNENT AUCUN PROBLÈME D'ODEURS SI ON LES DÉPOSE DANS LE CONTENEUR TOUS LES 2-3 JOURS.
- OUI, ON PEUT PARFAITEMENT Y ADJOINDRE LES PELURES D'AGRUMES ET PEAUX DE BANANES, LES COQUILLES D'HUÎTRES ET DE MOULES, AINSI QUE LES COQUES DE NOIX.
- NON, LES DÉCHETS COMPOSTABLES DE CUISINE NE SE LIMITENT PAS AUX ÉPLUCHURES DE LÉGUMES ET FRUITS CRUS. LES RESTES DE REPAS CUITS AINSI QUE LES DÉCHETS ORGANIQUES D'ORIGINE ANIMALE (VIANDE, FROMAGE) SE DÉGRADENT PARFAITEMENT EN HUMUS.
- NON, LES COUCHES-CULOTTES NE SONT PAS CONSIDÉRÉES COMME DES DÉCHETS COMPOSTABLES.

Récupérons le papier et le carton!

POURQUOI?

Les Suisses sont de grands consommateurs de papier: 230 kg par habitant et par an (contre 50 kg en moyenne au niveau mondial).
Conséquence: le papier et le carton représentent plus du quart du contenu de nos poubelles.

Il faut vingt fois plus d'arbres, cent fois plus d'eau et trois fois plus d'énergie pour fabriquer la même quantité de papier blanc que de papier 100% recyclé.

La production de papier journal intègre en Suisse jusqu'à 70% de vieux papier.
Le carton contient entre 80 et 100% de papier et carton recyclés.

PAPIER
CARTON

QUE RÉCUPÉRER?

Tous les types de papier et de carton peuvent être récupérés:
papier d'ordinateur, journaux, magazines, enveloppes, feuilles, cartons, etc.

ATTENTION
Les mouchoirs, serviettes en papier, papiers et cartons souillés, feuilles autocollantes et emballages composites (briques de lait, de thé froid ou de jus de fruit) ne sont pas récupérables (à jeter dans une poubelle ordinaire).

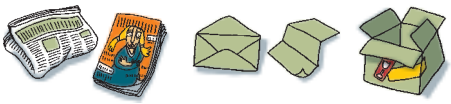

COMMENT?

L'ensemble des 45 communes du canton récoltent le papier et le carton.
Pour connaître les modalités de levée ou les emplacements des conteneurs, adressez-vous à votre mairie ou à Environnement-Info.

AU BUREAU

Pour obtenir des renseignements sur la collecte du papier dans votre bureau, appelez Environnement-Info, tél. 022 327 47 11.

LE SAVIEZ-VOUS?

Plus de 40% du bois exploité commercialement dans le monde sert à fabriquer du papier et 17% de ce bois provient de forêts vierges boréales ou tropicales. Or 2/3 de ces forêts, qui constituent un patrimoine mondial essentiel, ont déjà disparu.

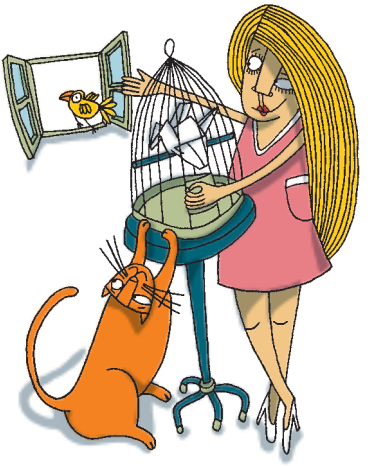

L'ÉTAT DE GENÈVE N'UTILISE PLUS QUE DU PAPIER RECYCLÉ

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, l'administration cantonale genevoise a pris la décision d'utiliser du papier recyclé pour tous les usages courants (impressions, courrier, etc.) depuis 2001. Cette mesure permet :

- une meilleure gestion des déchets
- des économies de bois, d'eau et d'énergie lors de la fabrication du papier!

CONSOMMONS MIEUX

POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE, POUR PRÉSERVER L'EAU ET LES FORÊTS VIERGES, CHOISISSONS AUSSI SOUVENT QUE POSSIBLE DU PAPIER RECYCLÉ (PAPIER DE BUREAU, PAPIER DE MÉNAGE, PAPIER HYGIÉNIQUE, PAPIER À LETTRES, ETC.) ET UTILISONS LES FEUILLES DES DEUX CÔTÉS. C'EST AUTANT DE GAGNÉ POUR LES FORÊTS, L'EAU ET L'ÉNERGIE! LE PAPIER RECYCLÉ EST TOUJOURS PRÉFÉRABLE AU PAPIER BLANC.

POUR EN FINIR AVEC LES FAUSSES RUMEURS

- NON, IL N'Y A AUCUNE RAISON DE LAISSER DU PAPIER DANS LES POUBELLES POUR QUE LES DÉCHETS BRÛLENT MIEUX. LES FOURS DES CHENEVIERS FONCTIONNENT PARFAITEMENT SANS CELA!
- NON, LE PAPIER RECYCLÉ NE CAUSE AUCUN PROBLÈME DANS LES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEUSES, QU'ELLES SOIENT ANCIENNES OU RÉCENTES. PLUSIEURS FOURNISSEURS LIVRENT D'AILLEURS LEURS APPAREILS AVEC UN PAQUET DE PAPIER RECYCLÉ.

Récupérons les piles!

POURQUOI?

Les piles, comme les accumulateurs rechargeables, sont les déchets domestiques les plus polluants en raison de la présence de métaux lourds (mercure, cadmium, zinc, plomb, etc.).

Elles ne doivent jamais être jetées dans une poubelle, et encore moins dans la nature, car elles polluent les sous-produits de l'usine d'incinération et représentent un danger pour la vie des humains, des animaux et des plantes.

Les piles collectées sont acheminées vers une usine suisse qui sépare les métaux et les revend sous forme de matières premières secondaires.
La valorisation est financée par une taxe intégrée au prix des piles.

QUE RÉCUPÉRER?

Toutes les piles sans exception (piles classiques, piles boutons, accumulateurs), y compris les piles dites «vertes».

ATTENTION
De nombreux objets (jouets, gadgets qui clignotent, bougent ou font du bruit) contiennent des piles cachées. Retirez-les avant de les jeter!

COMMENT?

Tous les commerces qui vendent des piles ont l'obligation de reprendre gratuitement les piles usées. Déposez-les dans les points de collecte prévus à cet effet. Il existe également de nombreux points de collecte publics.

LE SAVIEZ-VOUS?

A l'heure actuelle, une pile sur trois finit encore à la poubelle, alors que leur récupération est essentielle pour la sauvegarde de l'environnement.

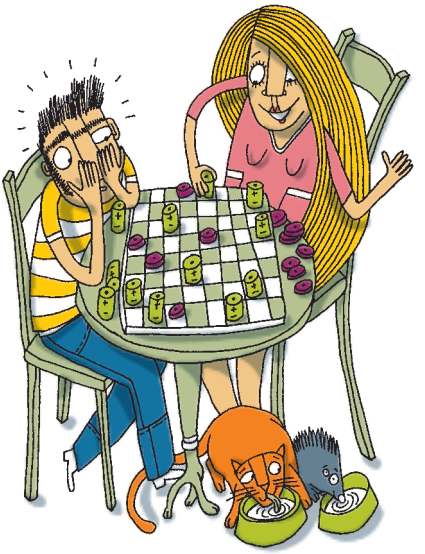

CONSOMMONS MIEUX

LES SUISSES COMPTENT PARMI LES PLUS GROS UTILISATEURS DE PILES AU MONDE (10-12 PILES PAR HABITANT ET PAR AN). POUR DIMINUER LA CONSOMMATION, BRANCHONS LES APPAREILS SUR LE SECTEUR CHAQUE FOIS QUE CELA EST POSSIBLE. AU MOMENT DE L'ACHAT, VÉRIFIONS QUE LES APPAREILS FONCTIONNENT ÉGALEMENT SUR LE RÉSEAU.

POUR EN FINIR AVEC LES FAUSSES RUMEURS

NON, LES PILES VERTES NE SONT PAS «ÉCOLOGIQUES». ELLES CONTIENNENT MOINS DE MÉTAUX LOURDS, MAIS RESTENT POLLUANTES. IL FAUT DONC LES RÉCUPÉRER AVEC LES AUTRES PILES.

Trions les déchets spéciaux ménagers!

POURQUOI?

Mélangés aux autres déchets, les déchets spéciaux tels que les produits chimiques, thermomètres au mercure ou huiles minérales sont dangereux pour l'homme et pour son environnement.
Ils doivent impérativement être traités dans des installations spécialisées.

QUE RÉCUPÉRER?

- Restes (sous forme liquide, solide ou en aérosol) de: peintures, vernis, pétrole, décapants, diluants, colles, pesticides, engrais, produits d'entretien, poisons pour animaux et produits chimiques divers
- Thermomètres au mercure ou au gallium
- Médicaments périmés ou non utilisés
- Tubes fluorescents et ampoules longue durée
- Huiles minérales
- Batteries de véhicules

COMMENT?

DEUX SOLUTIONS

Déposez-les à l'espace récupération du Site de Châtillon ou au quai de chargement de la Jonction.

Rapportez-les au lieu d'achat: pharmacie, droguerie, quincaillerie, grande surface de bricolage, magasin spécialisé, etc.

ATTENTION
Les déchets spéciaux ménagers ne doivent en aucun cas
- **être éliminés avec les ordures ménagères**
- **être déversés dans les canalisations**
- **être abandonnés dans la nature.**

LE SAVIEZ-VOUS?

Les grilles de sol, souvent appelées à tort grilles «d'égout», évacuent les eaux de pluie directement vers le lac et les cours d'eau. Toute substance nocive s'écoulant dans une grille de sol va ainsi perturber le milieu naturel. Un litre d'huile minérale pollue à lui seul un million de litres d'eau!

CONSOMMONS MIEUX

ÉVITONS D'ACHETER DES PRODUITS POLLUANTS CONTENANT DES SOLVANTS. PRÉFÉRONS LES PRODUITS À BASE D'EAU, MOINS NOCIFS POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR LA SANTÉ. LES CHIFFONS EN MICROFIBRES PEUVENT REMPLACER LES DÉTERGENTS DANS DE NOMBREUX CAS.

POUR EN FINIR AVEC LES FAUSSES RUMEURS

NON, LES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS NE SONT PLUS ENVOYÉS DANS LE TIERS-MONDE. LEUR DISTRIBUTION POSAIT TROP DE PROBLÈMES ET ENTRAÎNAIT DES RISQUES DE MAUVAISE UTILISATION. ILS DOIVENT TOUTEFOIS TOUJOURS ÊTRE RAPPORTÉS DANS UNE PHARMACIE POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ.

Eliminons dans les règles le matériel électronique et électroménager!

POURQUOI?

L'élimination des appareils électriques et électroniques avec les ordures ménagères ou les déchets encombrants est interdite depuis 1998. Ces appareils contiennent en effet des métaux lourds et d'autres matériaux nocifs pour l'environnement.
Leur collecte et leur valorisation permettent de récupérer certaines matières premières (fer, métaux précieux, etc.) et d'éliminer les composants polluants.

QUE RÉCUPÉRER?

La récupération et la valorisation des appareils électriques et électroniques sont financées par une taxe anticipée de recyclage (TAR), incluse dans le prix de vente des appareils neufs.
Les appareils concernés par cette TAR sont:

- le matériel bureautique et informatique (téléphones fixes et mobiles, ordinateurs, écrans, imprimantes, photocopieuses, fax, etc.)

- l'électronique de loisirs (téléviseurs, radios, chaînes stéréo, magnétoscopes, lampes, caméscopes, appareils photo, lecteurs CD et DVD, baladeurs, jeux électroniques, etc.) ainsi que le matériel de bricolage et de jardinage.

- petit et gros électroménager (aspirateurs, machines à café, cuisinières, appareils frigorifiques, lave-linge, lave-vaisselle, cafetières, grille-pain, fers à repasser, etc.)

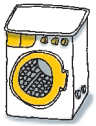

COMMENT?

Les commerces reprennent gratuitement les appareils du même type que ceux qu'ils proposent, quels que soient la marque, le lieu et la date d'achat.
Vous pouvez par exemple ramener votre téléviseur hors d'usage dans n'importe quel commerce qui vend des téléviseurs, même sans nouvel achat.
Les particuliers peuvent également déposer gratuitement leurs appareils hors d'usage à l'espace récupération du Site de Châtillon.

LE SAVIEZ-VOUS?

La vignette «frigo» n'a plus cours. Le coût du recyclage est à présent inclus dans le prix d'achat. «Zéro souci, zéro franc», telle est désormais la devise pour tout appareil à éliminer!

CONSOMMONS MIEUX

LORS DE L'ACHAT DE NOUVEAUX APPAREILS, CHOISISSONS DU MATÉRIEL À LONGUE DURÉE DE VIE ET FACILEMENT RÉPARABLE. L'INVESTISSEMENT CONSENTI POUR UN APPAREIL DE QUALITÉ, SOUVENT PLUS ONÉREUX MAIS MUNI DE LABELS, SERA RENTABILISÉ DANS LE TEMPS.

Trions les métaux!

POURQUOI?

Jetés dans une poubelle, les métaux chargent inutilement l'usine d'incinération car ils ne brûlent pas. Triés à la source, ils constituent un matériau de qualité et permettent de préserver les gisements de matières premières.

FER-BLANC

Les boîtes de conserve sont fabriquées en tôle d'acier recouverte d'une fine couche d'étain. Le recyclage permet de récupérer ces deux composants. Il réduit la pollution atmosphérique de 30% et la consommation d'énergie de 60% par rapport à la production de minerai primaire. Il est financé par une taxe anticipée de recyclage (TAR) de 1 centime par boîte.

QUE RÉCUPÉRER?

Toutes les boîtes en fer-blanc
(conserves, nourriture pour chiens et chats, etc.).

ATTENTION
Bien vider ou racler les boîtes, mais inutile de les laver, car l'eau consommée réduit l'intérêt écologique du recyclage.

COMMENT?

Pour connaître l'emplacement des conteneurs ou les modalités de levée dans votre commune, adressez-vous à votre mairie ou à Environnement-Info.

Certaines communes récupèrent dans le même conteneur le fer-blanc et l'aluminium. Le tri s'effectue ensuite électromagnétiquement.

Le fer-blanc peut être également déposé à l'espace récupération du Site de Châtillon.

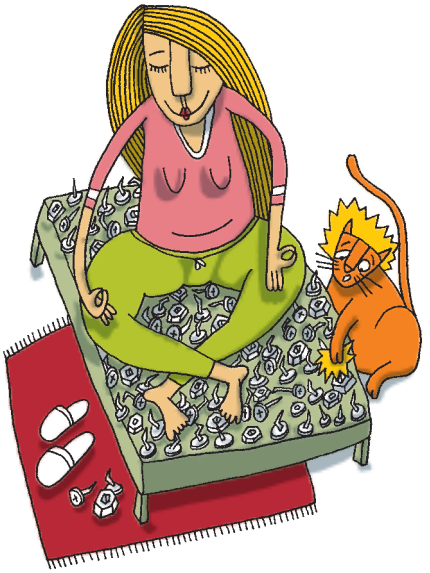

CONSOMMONS MIEUX

LA PRODUCTION D'UNE BOÎTE DE CONSERVE NÉCESSITE AUTANT D'ÉNERGIE QU'UN ORDINATEUR EN MARCHE DURANT 4 HEURES. POUR ÉCONOMISER LES MATIÈRES PREMIÈRES ET L'ÉNERGIE, PRIVILÉGIONS LES PRODUITS FRAIS ET LOCAUX.

ALUMINIUM

Plus de 90% de l'aluminium genevois est encore jeté à la poubelle, alors qu'il peut être recyclé indéfiniment, en économisant l'énergie et en limitant la consommation de minerai. Or une taxe anticipée de recyclage (TAR) de 5 centimes est comprise dans le prix de chaque canette.

QUE RÉCUPÉRER?

LES EMBALLAGES

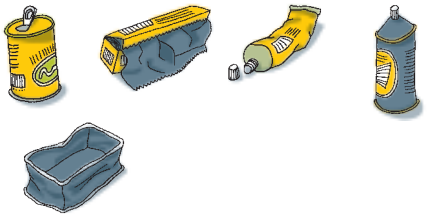

LES OBJETS

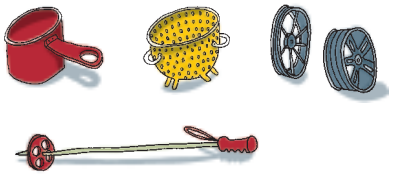

ATTENTION
Ne pas récupérer avec l'aluminium les matériaux composites (alu-plastique, alu-carton, etc.) mais les jeter à la poubelle.

COMMENT?

Pour connaître les modalités de levée ou l'emplacement des conteneurs dans votre commune, adressez-vous à votre mairie ou à Environnement-Info.

Certaines communes récupèrent dans le même conteneur l'aluminium et le fer-blanc. Le tri s'effectue ensuite électromagnétiquement.

L'aluminium (gros objets en particulier) peut également être déposé tous les jours à l'espace récupération du Site de Châtillon.

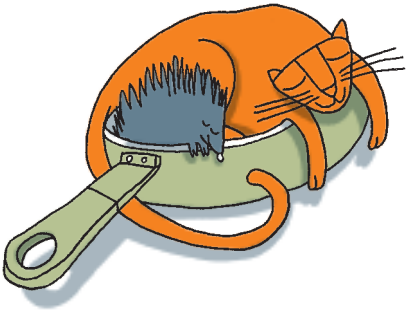

CONSOMMONS MIEUX

LA FABRICATION DE L'ALUMINIUM EST POLLUANTE ET TRÈS GOURMANDE EN ÉNERGIE. SA VALORISATION EST COÛTEUSE. IL EST DONC PRÉFÉRABLE DE RENONCER AU PAPIER D'ALU ET AUX CANETTES CHAQUE FOIS QUE CELA EST POSSIBLE.

FERRAILLE ET MÉTAUX NON FERREUX

La récupération de la ferraille et des métaux non ferreux permet d'économiser de l'énergie et de préserver les ressources naturelles. Elle alimente également le marché suisse en matières premières, car notre pays ne possède pas de gisements.

QUE RÉCUPÉRER?

LA FERRAILLE

LES MÉTAUX NON FERREUX

Objets ménagers en cuivre, laiton, étain, etc.

COMMENT?

La ferraille et les métaux non ferreux peuvent être évacués lors des collectes communales avec les déchets encombrants ou déposés à l'espace récupération du Site de Châtillon.

Trions le PET!

POURQUOI?

Le PET est une matière plastique qui offre l'avantage de pouvoir être réutilisée ou transformée. Son recyclage permet d'épargner les ressources naturelles (il faut 1,9 kg de pétrole pour obtenir 1 kg de PET).

Par rapport à la production de PET neuf, le recyclage du PET usagé représente une économie d'énergie de 60%.

Les emballages en PET sont broyés et refondus pour fabriquer de nouveaux récipients, des matériaux de rembourrage ou de la laine polaire.

La récupération est financée par une taxe anticipée de recyclage (TAR) de 4 centimes par bouteille comprise dans le prix d'achat.

QUE RÉCUPÉRER?

Uniquement les bouteilles ayant contenu des boissons.

Les emballages ayant contenu d'autres produits (shampoing, huile, vinaigre, etc.), de même que les barquettes pour fruits et légumes, doivent être jetés dans une poubelle ordinaire.

COMMENT?

Les bouteilles doivent être comprimées puis refermées avec leur bouchon. Cela permet un gain de place chez soi et dans les conteneurs et, surtout, une diminution des transports d'environ 30%.

Les bouteilles en PET doivent être déposées dans les conteneurs jaunes et bleus prévus à cet effet dans de nombreux commerces et grandes surfaces.

Certaines communes ont aussi installé leurs propres points de collecte.
Pour connaître l'emplacement des conteneurs, adressez-vous à votre mairie ou à Environnement-Info.

CONSOMMONS MIEUX

LE TRANSPORT DE BOISSONS EN BOUTEILLES A UN IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT. PRÉFÉRONS L'EAU DU ROBINET AUX EAUX MINÉRALES. À GENÈVE, L'EAU DISTRIBUÉE PAR LES SERVICES INDUSTRIELS EST D'EXCELLENTE QUALITÉ.

Trions et récupérons tout ce qui peut l'être!

TEXTILES

Les vêtements, textiles et chaussures sont collectés par diverses œuvres d'entraide afin d'approvisionner leurs boutiques et d'aider les plus défavorisés.

Les textiles inutilisables sont transformés en chiffons ou en fibres.

Les textiles usagés peuvent être déposés dans une des nombreuses «boîtes à fringues» réparties dans le canton. Il est aussi possible de les remettre directement à une œuvre caritative (voir «Adresses utiles»).

HUILES VÉGÉTALES

Les huiles de friture ne doivent jamais être jetées dans l'évier ou les W.-C., car elles peuvent boucher les canalisations.

Si votre commune ne dispose pas d'un point de collecte équipé, mettez-les à la poubelle dans n'importe quel récipient en plastique (max. 1 litre par sac). Pour connaître les modalités de levée ou les emplacements des conteneurs, adressez-vous à votre mairie ou à Environnement-Info.

Les huiles de friture peuvent également être rapportées dans leur emballage d'origine à l'espace récupération du Site de Châtillon.

DÉCHETS ENCOMBRANTS MÉNAGERS

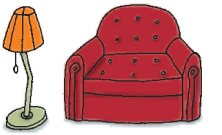

Les déchets encombrants ménagers peuvent être déposés par les particuliers directement à l'espace récupération du Site de Châtillon. Chaque commune pratique son propre système de collecte (sur rendez-vous ou selon un calendrier préétabli).

En Ville de Genève, l'évacuation s'effectue gratuitement, exclusivement après appel à la voirie (tél. 022 418 42 22). Pour connaître les modalités de levée dans les autres communes, adressez-vous à votre mairie ou à Environnement-Info.

Les objets en bon état peuvent aussi être repris par les œuvres caritatives (voir «Adresses utiles»).

PLASTIQUES

En plus des bouteilles en PET, certains commerces récupèrent les emballages en polyéthylène (PE) utilisés pour le conditionnement du lait et des boissons lactées. Ne mélangez pas les bouteilles en PE et celles en PET dans le même conteneur. Ce sont deux matériaux différents, qui ont des filières de recyclage spécifiques.

Les autres plastiques doivent être mis à la poubelle, car leur très grande variété les rend difficiles à recycler. Leur incinération à l'usine des Cheneviers permet la production d'électricité et de chaleur.